



Classes de 3^{ème} : le lycée

Après la 3^{ème}

A la fin de l'année de 3^{ème}, chaque élève est orienté, après **avis du conseil de classe** :

▣ Vers une **série de la voie professionnelle en formation initiale ou en apprentissage**

OU

▣ En **voie générale et technologique.**

Au Lycée Professionnel Félix Le Dantec

Voie Professionnelle

Seconde professionnelle « Métiers de la gestion... »	Seconde professionnelle « Métiers des Transitions ... »	Seconde professionnelle « Optique photonique ... »	CAP EPC Equiper Polyvalent du commerce	CAP Electricien (ne)
Bac Pro AGOrA 1ère et Terminale Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités	Bac Pro CIEL 1ère et Terminale Cybersécurité, Informatique et réseaux, EElectronique	Bac Pro 1 ^{ère} et Terminale « Optique photonique technologie de la lumière »		

Caractéristiques du LP

- **Des enseignements au lycée :**
 - **Matières générales: environ 50% de l'ensemble**
 - **Matières professionnelles : environ 50% de l'ensemble**
- **Des périodes de stage en entreprise :**
 - **14 semaines en CAP sur 2 ans**
 - **22 semaines en Bac Pro sur 3 ans**
 - **Des PFMP rémunérées**
 - **Une terminale adaptée aux choix d'orientation: Préparation à la poursuite d'études ou à l'entrée dans la vie active**

La seconde générale et technologique

Enseignements communs

- Français: 4h
- Histoire – géographie: 3h
- Langue vivante A et langue vivante B: 5,5h
- Sciences économiques et sociales: 1,5h
- Mathématiques: 4h
- Physique – chimie: 3h
- Sciences de la vie et de la Terre: 1,5h
- Education physique et sportive: 2h
- Enseignement moral et civique: 0,5
- Sciences numériques et technologie: 1,5h

+ Des enseignements optionnels généraux ou technologiques

accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Les options ou dispositifs au Lycée Le Dantec

- ▢ **LV3: Italien: 3h**
- ▢ **Latin-grec : 3h**
- ▢ **Bilingue breton: 3h**
- ▢ **Arts plastiques: 3h**
- ▢ **Education musicale: 3h**
- ▢ **Création et innovation technologiques-Sciences de l'ingénieur: 1,5h (seulement en seconde)**
- ▢ **Management et gestion: 1,5h (seulement en seconde)**
- ▢ **L'établissement a un arrangement avec les clubs sportifs de Lannion (dispositif- non évalué au baccalauréat)**
- ▢ **Euro: 1h (dispositif- évaluation en partie en contrôle continu et en partie par un examen final)**

Après la second e

A la fin de l'année de seconde, chaque élève est orienté, après **avis du conseil de classe** :

- Vers une **série de la voie technologique**

ou

- En **voie générale**, auquel cas il choisit ses enseignements de spécialité, **après recommandation du conseil.**

- **Vœux provisoires au 2nd trimestre et vœux définitifs au 3^e trimestre: en cas de désaccord entre la famille et le conseil de classe :**

- **Entretien avec le chef d'établissement**

- **-si le désaccord persiste, commission d'appel**

La voie générale en 1^{ère} et terminale au lycée Félix le Dantec

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie: 4h
- Histoire - géographie: 3h
- Enseignement moral et civique: 0,5h
- Langue vivante A et langue vivante B: 4,5 en 1 et 4h en T
- Education physique et sportive: 2h
- Enseignement scientifique: 2H
- Maths 1h30 pour les élèves qui n'ont pas choisi la spécialité.

Les élèves choisissent des enseignements de spécialité : 3X 4h en 1^{ère} et 2X 6h en Terminale

- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales: Anglais ou Breton
- Anglais monde contemporain
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Education musicale

La voie technologi que en 1^{ère} et terminale à Félix Le Dantec

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie: 3h
- Histoire – géographie: 1,5h
- Enseignement moral et civique: 0,5h
- Langue vivante A et langue vivante B: 4h
- Education physique et sportive: 2h
- Mathématiques: 3h

Les élèves suivent les enseignements de spécialité de la série choisie :

- STI2D : Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable
- STMG : Sciences et technologies du management et de la gestion

La voie générale : options ou dispositifs de 1^{ère} et Terminale

- **Des enseignements optionnels pour élargir sa culture ou compléter son profil :**
 - En première et en terminale les élèves de la voie générale peuvent choisir un enseignement optionnel parmi :
 - **Langue vivante C (italien)**
 - **Arts (arts plastiques ou musique)**
 - **Langues et cultures de l'Antiquité (latin-grec)**
 - **Bilingue Breton**
 - **Euro**
 - En terminale, les élèves peuvent également ajouter un enseignement optionnel pour élargir leurs possibilités d'études supérieures :
 - « **Droit et grands enjeux du monde contemporain** »
 - « **Mathématiques expertes** » s'adresse aux élèves qui ont choisi la spécialité « mathématiques » en terminale
 - « **Mathématiques complémentaires** » s'adresse aux élèves qui n'ont pas choisi la spécialité « mathématiques » en terminale mais l'ont suivie en première.

La voie technologique au lycée FLD : 2 séries technologiques proposées

En première technologique (**STMG** ou **STI2D**) votre enfant poursuit sa scolarité dans une filière avec trois spécialités identiques pour tous.

	SPE 1	SPE 2	SPE 3
1 STI2D	Innovation technologique	Ingénierie et développement durable	Physique - chimie et mathématiques
1 STMG	Sciences de gestion et numérique	Management	Droit et économie

La voie technologi que

Deux spécialités identiques pour tous les élèves mais **choix d'un enseignement spécifique** en fin de première :

	SPE ₁	SPE ₂	Avec 1 Enseignt spécifique
TSTI2D	Physique-chimie et maths	Ingénierie, innovation et développement durable	Au choix : Energie et Environnement ou Innovation technologique et Ecoconception ou Systèmes d'information et numérique
TSTMG	Droit et économie	Management sciences de gestion et numérique	Gestion finance ou mercatique

Baccalauréat :

Contrôle continu (40% de la note finale) et épreuves terminales (60% de la note finale)

Histoire-géographie, EMC, LVA, LVB, EPS, spécialité abandonnée en fin de 1^{ère}, enseignement scientifique(voie générale) ou mathématiques(voie technologique)

▢ **Contrôle continu (40% de la note finale) pour toutes les matières, les élèves seront évalués en classe tout au long de l'année et c'est leur moyenne qui comptera comme note du baccalauréat.**

Epreuves terminales(60%de la note)

▢ **En première, les élèves vont passer les épreuves anticipées de français (coefficient 5 pour l'écrit et 5 pour l'oral) en juin. Ils abandonnent une des trois spécialités (moyenne annuelle coeff 8).**

▢ **En terminale, ils passeront à l'écrit deux épreuves de spécialité en juin (coefficient 16 chacune) ainsi que l'épreuve de philosophie, (coeff. 8 en voie générale, 4 en voie technologique) et le grand oral (coeff 10 en voie générale et 14 en voie technologique).**

Les enseignements optionnels : évalués uniquement en contrôle continu .

LVC (italien)
Arts plastiques
Musique
LCA(latin et grec)
Maths complémentaires
Maths expertes
Droits et grands enjeux du monde contemporain

- ▣ Somme des coefficients des enseignements obligatoire : 100
- ▣ S'ajoutent les options (coef 2 en 1^{ère} et 2 en terminale)
- ▣ Option(s) suivie(s) en :

Première	Terminale	
2	2	= coef 4
aucune	2	= coef 2

Une option peut être suivie en 1^{ère} et terminale ou seulement en terminale pour certaines.

Pas plus de deux options en fonction de l'emploi du temps

Présentation des coefficients

	Voie générale			Voie technologique		
	Première	Terminale	Total cycle	Première	Terminale	Total cycle
Enseignements obligatoires évalués en épreuves terminales						
Français	10		10	10		10
Philosophie		8	8		4	4
Enseignement de spécialité 1		16	16		16	16
Enseignement de spécialité 2		16	16		16	16
Grand oral		10	10		14	14
			60			60
Enseignements obligatoires ne faisant pas l'objet d'épreuves terminales						
Enseignement de spécialité de 1 ^{re}	8		8	8		8
Histoire-géographie	3	3	6	3	3	6
Langue vivante A	3	3	6	3	3	6
Langue vivante B	3	3	6	3	3	6
Enseignement scientifique (voie générale) ou mathématiques (voie technologique)	3	3	6	3	3	6
Éducation physique et sportive		6	6		6	6
Enseignement moral et civique	1	1	2	1	1	2
			40			40
Tous enseignements obligatoires			100			100

EPS : 3 épreuves en terminale uniquement, coeff. 6

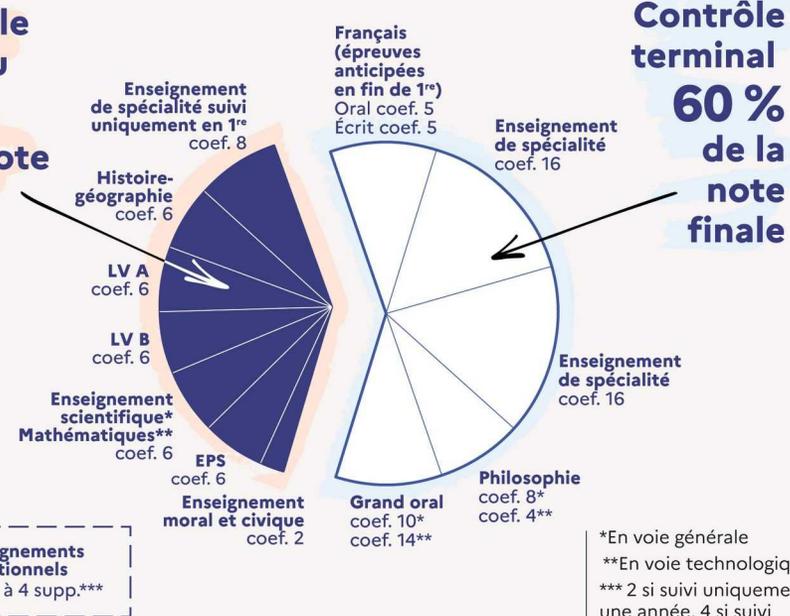
Récapitulatif

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE

Répartition de la note finale



Contrôle continu
40 %
de la note finale



Contrôle terminal
60 %
de la note finale

MENJS - Octobre 2021



*En voie générale
**En voie technologique
*** 2 si suivi uniquement une année, 4 si suivi en 1^{re} et terminale

Aménagements et dispenses pour les élèves à besoins particuliers

- Les travaux organisés dans le cadre du contrôle continu doivent prendre en compte les adaptations et aménagements définis dans le cadre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP) et des projets d'accueil individualisés (PAI) .

**Portes-
ouvertes**

**Vendredi 29
janvier 2025 17h-
19h30**

**Samedi 30 janvier
2024 9h-12h30**